



Combi light 432

Mortier adhésif et d'enrobage

Domaines d'application: Mortier adhésif et d'enrobage minéral à rendement particulièrement élevé pour GreoTherm Systèmes K, M, PIR (couche mince).
Convient comme support (mortier d'enrobage) pour revêtements durs sur façades compactes.
Peut être enduit avec des enduits de finition minéraux ou à base de liants organiques.

Propriétés:

- Mise en œuvre simple
- Très haut rendement
- Adjuvants légers
- Temps ouvert long
- Applicable à la machine
- Beige clair

Mise en œuvre:



Données techniques		
N° d'art.	2000578211	2000147810
Type d'emballage		
Quantité par unité	25 kg/unité	1.000 kg/unité
Unités par emballage	40 unité/pal	
Granulométrie	0 - 1,2 mm	
Consommation	env. 1 kg/m ² /mm	
Consommation collage	env. 3,5 kg/m ²	
Consommation armature	env. 4 - 6 kg/m ²	
Épaisseur de couche	Armature 4 - 6 mm	
Résistance à la compression (28 jours)	env. 4 N/mm ²	
Résistance à la flexion (28 jours)	env. 2 N/mm ²	
Masse volumique apparente humide	env. 1,3 kg/l	
Résistance à la contrainte d'adhérence en traction (28 jours)	≥ 0,08 N/mm ²	
Besoin en eau	env. 9 l/sac	

Composition:

- Ciment blanc
- Chaux hydratée
- Matières de remplissage minérales (grain 0 – 1,2 mm)
- Agrégats légers
- Additifs adaptés

Remarque de consommation: Les valeurs indiquées pour la consommation sont des valeurs empiriques. Celles-ci peuvent varier en fonction du support, des conditions météorologiques et de la mise en œuvre.

Support: Le support doit être sec, propre, exempt de graisse et suffisamment solide.
Les couches de peinture ancienne et les enduits à l'adhérence insuffisante ou à fort farinage doivent être décapés ou enlevés à la brosse et solidifiés avec un fond pénétrant approprié.
Demander conseil si le support est critique.



Combi light 432

Mortier adhésif et d'enrobage

Mise en œuvre:	Avec un agitateur ou un mélangeur continu adapté, gâcher avec de l'eau propre et froide. Peut être mis en œuvre avec les agitateurs habituels. Transportable avec toutes les installations de convoyage habituelles. Mettre en œuvre le matériau gâché dans les 2 heures. Ne pas remuer ni diluer à l'eau du matériau consistant. Épaisseur de couche 4–6 mm. Avant d'appliquer une nouvelle couche de finition, il faut observer un temps de prise et de séchage suffisant. Pour les travaux d'isolation extérieure, les consignes de mise en œuvre correspondantes indiquent la marche à suivre.
Conditions de mise en œuvre:	Température de mise en œuvre, séchage compris: min. +5 °C et max. +30 °C (air et support). Protéger la couche d'enduit fraîche de la pluie battante, de l'ensoleillement, des courants d'air et d'un séchage trop rapide. Par ailleurs, on appliquera les fiches techniques en vigueur de l'ASEPP ainsi que les normes SIA 242 «Crépissages et travaux de plâtrerie», 118/ 243 «Isolation thermique extérieure revêtue d'un enduit», de même que la norme 243 «Conditions générales pour une isolation thermique extérieure revêtue d'un enduit».
Stockage:	Peut être stocké jusqu'à 12 mois dans des pièces sèches, si possible sur des caillebotis ou des palettes, dans son emballage d'origine à température ambiante.
Élimination:	Réutiliser ou éliminer conformément aux dispositions légales locales et nationales.
Particularités:	Ne pas mélanger avec des matériaux étrangers.
Mesures de protection:	Irritant pour les voies respiratoires et la peau. Un contact avec les yeux risque d'entraîner de graves lésions oculaires. Lors du gâchage et de la mise en œuvre, porter des lunettes de protection et des gants de protection. Pour des indications détaillées, observer la fiche de données de sécurité actuelle.
Dispositions générales:	Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle avec Greutol AG ni aucune obligation secondaire incombant à Fixit AG. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet (www.greutol.ch) ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.